

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements. Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Tout arrive, oh oui, tout arrive !
Osez dire le contraire, après le manifeste de Jérôme, après son arrestation, après l'effarement du ministère et la chaude alarme de M. Floquet.

Ce fut une chose bien extraordinaire, en effet, et l'on pourrait épuiser tous les adjectifs de Mme de Sévigné, sans arriver à produire l'impression de stupeur causée par la témérité inattendue du susdit Jérôme.

Plon Plon téméraire ! Qui l'eût dit, qui l'eût pensé, qui l'eût cru ?

M. Paul de Cassagnac n'en revient pas, et tous les gens qui ont encore en mémoire les exploits du héros de Crimée, se demandent s'ils ne sont pas le jouet d'une énorme fumisterie.

Et cependant non, c'est bien vrai, le manifeste est là, imprimé en beaux caractères, sur papier jaune et rose.

Plon-Plon fait un appel au peuple, en éreintant de son mieux cette pauvre République.

Le pantin politique de l'empire trouve que, sans lui, les affaires vont mal et que la France « languit » ; le ventripotent enrichi des dotations de son cousin, engraisé aux dépens des contribuables Français, estime que nos finances ne sauraient se passer de son contrôle : le saucissonnier du vendredi-saint tient à prendre la défense de la morale et de la religion ! Il pousse même l'impudence, ce major de table d'hôte,

jusqu'à nous parler d'armée et de gloire militaire...

C'est renversant ! Tellement renversant que le ministère ébouriffé, ébaubi, se croyant en présence d'un prétendant sérieux, d'un prétendant pour de vrai, n'a pas cru pouvoir se dispenser de lui faire mettre la main au collet, pendant que M. Floquet et ses amis déposaient d'urgence un projet de loi de salut public.

L'alarme n'a-t-elle pas été trop chaude, et le gouvernement ne s'est-il pas trop pressé de croire la République en danger ?

Oui sans doute, étant donné le personnage, sa couardise bien connue, son impopularité manifeste et l'impossibilité absolue pour lui de réunir autour de son drapeau (?) plus de cinq ou six Emile Olliviers de cinquième catégorie, flanqués d'une demi-douzaine d'hétaïres hors de service.

Mais au total, le gouvernement se trouvait en face d'un prétendant authentique quoique grotesque, du représentant officiel et direct de la dynastie bonapartiste, de l'héritier du coup d'Etat et de la capitulation de Sedan. Ce prétendant sortant inopinément de son effacement et de son mutisme, lançait une proclamation dont la portée réelle ne pouvait être contestée par personne.

Il s'agissait, bel et bien, d'une manœuvre factieuse ayant pour but de poser une candidature bonapartiste.

La preuve, c'est que le manifeste en question était signé Napoléon tout court,

c'est qu'il était affiché sur les murs, comme une provocation et un défi :

Que fallait-il faire ?

Se croiser les bras, hausser les épaules et rire ?

Comme résultat pratique, c'était assurément suffisant, mais comme effet moral, comme effet politique ?

Entendez vous les beaux cris qu'eussent poussés les mêmes journaux intransigeants socialistes qui blâment l'énergie du gouvernement ?

« On poursuit les anarchistes, on emprisonne le « peuple », tandis qu'on respecte les princes. Il y a donc deux Justices, l'une pour les misérables et les déshérités sociaux, l'autre pour les Altesses et les Monseigneurs, etc., etc.

Le ministère n'a pas voulu qu'on pût lui faire un reproche de sa partialité ni de sa faiblesse, et il a arrêté Plon-Plon.

A-t-il eu raison ?

Oui sans contredit, au point de vue d'une répression nécessaire. Non, dans la suite qui paraît devoir lui être donnée.

L'arrestation de Jérôme devait être suivie d'une expulsion immédiate. Au lieu d'enfermer à la Conciergerie ce Napoléon de baudruche, il fallait le conduire à la frontière, avec injonction bien comprise de ne plus remettre les pieds en France, sous peine de gendarmerie.

Cette petite exécution demandait trente cinq minutes, le temps d'aller à la gare du Nord, et l'on n'en parlait plus. Tandis qu'un procès, quelqu'il soit, pour délit de presse ou pour attentat,

n'aura d'autre avantage que de donner à ce fantoche une importance dont il est indigne.

La porte et le balai, voilà tout ce que mérite un pareil drôle.

Quant au projet Floquet dont l'urgence a été votée avec une précipitation exagérée, il ne nous semble ni justifié, ni juste.

Les princes d'Orléans visés directement par le fougueux Floquet, peuvent-ils être solidaires et victimes des frasques de Plon-Plon ?

Cette théorie serait singulièrement inique.

Du moment que la République s'est montrée assez généreuse et assez forte pour permettre aux descendants des royaumes déchus de rentrer en France, à la condition d'y vivre en simples citoyens, elle ne saurait déceintement les expulser pour des actes qu'ils n'ont pas commis.

Il est probable que la Chambre et le Sénat, dans tous les cas, réfléchiront avant de s'occuper d'un projet qui témoigne de plus d'émotion que de sang-froid.

Plon-Plon se permet de déposer des manifestes le long de nos murs, qu'on le chasse comme un laquais insolent, rien de mieux.

Mais si les autres se tiennent cois, se conduisent correctement et ne portent aucune atteinte à l'hospitalité dont ils jouissent, il n'y a pas de raison valable d'édicter contre eux une loi de bannissement, qui sera à peu près un indice de faiblesse et de peur.

Feuilleton de la RENAISSANCE

ANARCHIE PARTOUT

Les théories anarchistes brillamment exposées devant le tribunal correctionnel, par les compagnons Kropotkine, Bernard, Gauthier et Bordat, etc., ont besoin, comme toutes les bonnes leçons, d'être appuyées par des exemples.

Essayons...

L'anarchie au berceau

Le bébé. — Kouin-in-in !
La nounou. — Veux-tu te taire petit criard !
Le bébé exaspéré. — Kouin-in-in-in !
La nounou. — Attends, je sais ce qu'il te faut (lui tenant le sein). Tiens !
Le bébé d'une voix mâle. — Ni Dieu, ni maître, ni hibéron, ni nourrice ! qu'on me serve un bifteck et un litre à seize.

L'anarchie de l'enfance

Papa. — Toto, si tu te fourres encore les doigts dans le nez...
Le jeune Toto. — Et après, n'ai-je pas le droit de faire ce que je veux ?
Papa. — Que dis-tu là, polisson !
Le jeune Toto. — Parfaitement, je suis anarchiste, je veux la liberté illimitée ; je ne mettrai qu'un doigt dans le nez, je m'en fourrerai deux, et quatre et cinq, s'il le faut, na !
Maman. — Tu sais, mon ami, que ce n'est pas propre.

Toto. — Je m'en fiche, la malpropreté est une tyrannie, je me révolte contre l'eau.

Maman. — Si tu te mouchais, en attendant ?

Toto. — Je ne veux pas me moucher ; il me plaît d'être morveux.

Papa. — Toto, la main me démange !

Toto. — Et bien, gratte-la.

Papa. — V'là !

Toto. — Au secours, à la tyrannie, à l'assassin ! On voit bien que tu n'es qu'un bourgeois !

Papa. — Re-v'là !

Toto. — Je m'incline devant la force, mais je le dirai à Kropotkine.

L'anarchie à l'école

La scène représente une salle d'études. Une trentaine de jeunes élèves se livrent à des danses échevelées autour de leurs bureaux et de leurs pupitres. Les livres déchirés, les cahiers en loques jonchent le carreau.

M. Pételoup survenant. — Quel tapage, que faites-vous là, petits malheureux !

Le jeune Emile. — Nous ne faisons pas de tapage, nous faisons de l'anarchie.

M. Pételoup. — Ah vraiment ?

Le jeune Emile. — Oui, le procès de Lyon nous a éclairés. Nous avons compris que pour que nos bourgeois de parents pussent payer notre pension et nous faire apprendre l'orthographe et la grammaire, il y avait des milliers d'esclaves et de prolétaires dont les sueurs...

M. Pételoup. — Que signifie cette logomachie, commencez par retourner à votre place, petit drôle...

Le jeune Emile. — Jamais !

M. Pételoup. — Comment vous résistez !

Le jeune Emile. — Parfaitement : nous ne voulons plus de maîtres.

Tous. — Oui, oui, à bas les pions !

M. Pételoup. — Ainsi, vous ne voulez plus rien faire ?

Le jeune Emile. — Nous ferons ce qu'il nous plaira. Et pour commencer je n'apprends plus de leçons...

M. Pételoup. — Ah bah !

Le jeune Po-Paul. — Moi je ne fais plus de devoirs.

M. Pételoup. — Tiens, tiens !

Le jeune Lou-Lou. — Moi je ne mange plus de haricots, je veux des bécasses.

Le jeune Ri-Ri. — Je n'aime pas les additions, j'exige des confitures à la place.

Le jeune Tony. — Moi des marrons glacés et des fruits confits.

M. Pételoup. — Je vous trouve bien gourmands.

Le jeune Emile. — Ne connaissez-vous pas nos principes : à chacun suivant ses besoins.

Le jeune Tony. — C'est cela même, moi j'ai besoin de marrons glacés.

Le jeune Ri-Ri. — Avec du vin de champagne.

Le jeune Po-Paul. — Et du sirop d'orgeat.

M. Pételoup. — C'est bien, on va vous servir.

Le jeune Emile. — Vous voyez mes amis, la puissance de l'anarchie. Si nous avions été timides, peureux, hésitants, notre tyran Pételoup nous aurait donné cinq cents vers, ou collés à la retenue. Tandis qu'avec un peu d'audace !... Je le lisais bien l'autre jour dans un journal : quand une question est posée, elle est à moitié résolue. Nous avons posé hardiment la question de l'anarchie appliquée aux devoirs et aux friandises, eh bien, c'est fini. Nous ne ferons plus de devoirs. Nous ne réciterons plus de

leçons, et nous n'avons qu'à attendre le pâtissier, Tenez le voilà, justement...

M. Pételoup suivi de deux garçons...

— Nous allons faire la distribution.

Le jeune Emile. — Quand je vous le disais ! Il suffit de ne pas capotter.

M. Pételoup solennel. — Qu'on se déculotte !

Tous. — Hein !

Pételoup. — Chacun son goût. Vous aimez la paresse et les bonbons. Moi j'aime la patte mouillée...

Le jeune Emile. — C'est de la persécution, de la barbarie...

M. Pételoup. — Commencez par le plus brailard, et servez le convenablement : à chacun suivant ses besoins.

Le jeune Emile. — C'est bon ! Plus tard on te fera sauter la cambuse.

M. Pételoup. — C'est pour ça que je profite de mon reste.

L'anarchie militaire

Le sergent Bridoux. — Tête droite ! Entendez-vous Dumanet ?

Dumanet. — Parfaitement, mais tête droite me déplaît, je veux faire tête gauche.

Le sergent Bridoux. — Vous ferez aussi huit jours de clou.

Dumanet. — Plus souvent !

Le sergent Bridoux. — Alors quinze.

Dumanet. — Viens y voir !

Le lieutenant. — Qu'est-ce que c'est que cette discussion ?

Le sergent Bridoux. — Mon lieutenant, le fusilier Dumanet refuse de faire tête droite.

Dumanet. — C'est mon opinion, je préfère tête gauche.

Le lieutenant. — Comment, quand on vous ordonne...

Dumanet. — Je n'admets pas d'ordres. Mes principes me le défendent.

La République est assez solide pour n'avoir pas besoin de rétablir la loi des suspects, ni de rééditer la fable du Loup et de l'Agneau.

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

JACQUES BARBIER

Anarchie & Anarchistes

A l'heure où paraissent ces lignes, les anarchistes auront été jugés et passés par le tribunal correctionnel. Acquittement ou condamnation, le procès n'aura pas été fait à des théories qui échappent à la répression des lois, mais simplement à des membres d'une société internationale dont le rôle prévoit les agissements, combat toutes les tendances et punit la réconstitution qui ne juge dangereuse pour la sécurité publique.

Au lendemain du procès, sous l'empire de la nouvelle loi sur la presse et les réunions publiques, ils pourront, comme si de rien n'était, prêcher la haine des travailleurs contre la bourgeoisie, la révolution sanglante, l'expropriation brutale de tous ceux qui possèdent, en un mot le cataclysme social d'où, prétendent-ils, doit naître l'ère de justice et d'égalité.

Bien entendu, ces théories restant à l'état de théories se peuvent exposer sans grand danger pour ceux qui les colportent. Il suffit de quelques précautions oratoires, d'éviter de désigner trop spécialement telles ou telles futures victimes, de ne prendre ni lieu ni date pour le jour du grand branle-bas et, à ce prix, il y aura encore de beaux jours pour les Louise Michel et autres commis voyageurs en anarchisme trop prudents désormais pour s'affilier à une société secrète avec la quelle le code ne plaisante que tout juste.

Bien entendu aussi, ces messieurs nous l'ont assez répété, il sera plus que jamais question de tout faire sauter, pour commencer ! Rien de ce qui existe ne devra rester dans l'Eldorado promis et, à défaut de programme de réorganisation, ces aimables philosophes se bornent à énoncer cette proposition : quoiqu'il arrive après le coup de balai, rien ne pourra égaler la scélératesse et l'ignominie de ce que nous voyons actuellement.

Fort bien : on passera le niveau, et sur le monde rasé comme après le passage d'une horde asiatique on « verra venir ».

C'est ici que nous demanderions volontiers à ces messieurs de l'anarchie une légère modification à leur programme.

Pourquoi ne vont ils pas dans une île déserte, dans une colonie lointaine. — Oh ! qu'on la leur abandonnerait avec joie ! — appliquer dans de modestes proportions leur programme humanitaire ?

Ils sont à Lyon une centaine. C'est tout à fait suffisant pour commencer. Ils ne peuvent arguer du manque de ressources

qui les pourrait gêner : Quand la dynamite aura produit tout son effet, il en sera chez nous comme dans le Sahara le plus désolé, et les cadavres de tous les bourgeois de France pendus sur les ruines de toutes leurs maisons dynamitées, ne sont pas pour servir beaucoup à l'installation de l'âge d'or, que préchait Kropotkine et qu'attendait Bernard. D'ailleurs, peut-il être question de conserver rien de ce qui existe ? Peut-on laisser debout ainsi de ces maisons où l'inégalité abominable du locataire du premier et du locataire du cinquième saute à tous les yeux ? Il faut en revenir à la lutte égale pour tous ; l'outrecouche coup, c'est dans une bonne petite colonie qu'il faudrait nous montrer quelques spécimens de la future architecture anarchiste.

Là, plus de bourgeois détenteurs d'un capital infâme, et voraces de la sueur du travailleur ; là, plus d'institutions surannées, plus de loi de 1872, plus de code pénal, plus de gendarmes ! Gauthier ne peut mieux désirer et Bordat verrait se réaliser son idéal. De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins, et surtout point de gouvernement ; liberté, libertas ; on agirait à sa guise, et le premier malin qui s'aviserait de vouloir imposer sa volonté aux autres aurait affaire à des juges spontanés et expéditifs. Ce serait charmant et on se garderait bien de troubler ce troupeau d'élection dans ses petites marches et contre-marches à la recherche de l'Eldorado-Bordat.

Ce serait facile, très pratique, mais voyez la male chance, si on parlait d'envoyer dans une île — l'île — la plus délicieuse des oasis — les cinquante deux prévenus qui viennent d'alimenter la curiosité publique, il n'y aurait pu assez de hurlements et de grincements de dents contre l'infâme bourgeoisie et son nouvel attentat. On leur donnerait là bas, le vivre et le couteau, que ce serait de même : Recommencer l'icarie, jamais. C'est bon de le prêcher, mais c'est encore meilleur de ne pas aller l'essayer. Gauthier, tout docteur en droit qu'il est, n'y serait plus chef de parti, vivant sans trop de callosités à ses mains de travailleur, de la pensée et, le jour où il faudrait prendre la hache, le hoyau et n'être qu'un simple compagnon icarien comme Bernard, il trouverait qu'il vaut mieux aller se faire applaudir des béotiens de la Guillotière, et y aller dans ces chemins de fer que sans gouvernement et sans capital bourgeois, il faudrait remplacer par des étapes à pied, par des chemins sans trottoirs ? Qui les entretiendrait ? Puisque personne n'aurait le droit de commander aucune corvée.

D'ailleurs pourquoi ont ils tant attendu, ces apôtres, pour mettre leurs théories en pratique ? Pourquoi, entre eux, ne partagent ils pas équitablement ? On en voyait, à l'audience, de fort bien vêtus, pendant que d'autres montraient une affligeante misère. Au lieu de prêcher « l'enseignement par le fait », Gauthier aurait mieux agi de commencer par partager son manteau. Il est vrai que cela aurait fait ressembler à ce clercal de saint Martin, mais ce scrupule n'eût pas dû l'arrêter. Pierre Kropotkine gagnait d'assez jolies sommes avec son Révolté. Pourquoi tel ou tel de ses fanatiques amis est il dans une profonde misère ? Il fallait partager avec lui ou le recueillir dans la jolie villa des bords du lac de Genève.

Le lieutenant. — Quels principes ? Dumanel. — Les principes anarchistes : ni Dieu, ni maître, ni sergent, je ne sors pas de là.

Le lieutenant. — Mais mon pauvre garçon, vous allez passer au conseil de guerre.

Dumanel. — Je ne reconnais pas le conseil de guerre.

Le lieutenant. — Et si vous fait fusiller ? Dumanel. — Je serai un martyr de la cause.

Le lieutenant. — Conduisez moi, Dumanel, à l'hôpital, quelques douches, le remède.

Anarchie politique

Le délégué à l'Etat. — Mes chers compagnons, vous savez que nous avons à nous occuper aujourd'hui de la désorganisation de tous les pouvoirs.

Le compagnon Gauthier. — La première de ces organisations doit consister à supprimer le délégué à l'Etat. Qu'est-ce qu'un Etat ? une tyrannie.

Le compagnon Bordat. — Il a raison, nous ne voulons point de tyrans.

Le délégué à l'Etat. — Alors, je donne ma démission.

Le compagnon Gauthier. — Pourquoi une démission ? Le mot démission suppose une fonction. Nous ne voulons pas de fonctions.

Le délégué à l'Etat. — Alors je donne ce qu'il vous plaira.

Le compagnon Gauthier. — Pourquoi donner ? Le mot « donner » suppose la possession ou la propriété de quelque chose, nous ne voulons point de propriété.

Le délégué. — Comment faut-il dire ? Le compagnon Gauthier. — Ne dit rien, et allez-vous en.

Le délégué à l'Etat. — C'est fait ! Le compagnon Gauthier. — Voilà un premier point. Il n'y a plus d'Etat.

Le compagnon Bernard. — Il faut maintenant supprimer tous les ministres.

Le compagnon Gauthier. — Gardez-vous de ces expressions surannées et réactionnaires. Il y a beau temps que nous n'avons plus de ministres, mais des délégués.

Le compagnon Kropotkine. — Eh bien, des délégués, c'est encore trop.

Le compagnon Gauthier. — Je suis bien de votre avis. C'est vous compagnon Laguerre, qui étiez délégué à la justice ?

Me Laguerre. — Je l'avoue, à ma honte.

Le compagnon Gauthier. — Ce repentir vous honore, c'est bien, filez l'Etat-délégué Maillard ?

Me Maillard. — Voilà mon portefeuille de l'intérieur. Croyez bien que c'est à mon corps défendant.

Le compagnon Gauthier. — Plus de protestations, nous vous urons coupable.

Le compagnon Bordat. — Il me semble que le compagnon Gauthier parle trop.

Le compagnon Trousselard. — C'est vrai, il a l'air de diriger la discussion, nous ne voulons pas de directeur.

Le compagnon Gauthier. — Je reconnais à chacun le droit de parler, à son tour.

Le compagnon Bernard. — Pourquoi à son tour ? Ce n'est pas conforme à nos principes. Je demande que tout le monde parle à la fois !

Le compagnon Gauthier. — Volontiers, seulement comment s'entendra-t-on ?

Le compagnon Bernard. — On ne s'entendra pas, et c'est justement l'idéal de l'anarchie.

Tous criant. — Suppression de la police, ...pression de l'armée, ...pression de la magistrature, ...pression des gendarmes...

Mais tous ces beaux raisonnements n'auraient leur raison d'être que s'ils s'adressaient à un parti d'honnêtes gens, jouissant de leur bon sens et capables de reconnaître la logique d'un argument. Malheureusement dans ce parti-anarchiste, nous n'avons jamais pu rencontrer que des déraliés inconscients de leur maladie, ou des malheureux encore plus dangereux : les Kropotkine ou des Bordat. Des uns ou des autres il ne reste qu'à se garer comme dans une épave passagère : c'est à quoi nous sommes obligés.

LE SCRUTIN DES DUPES

C'est fait. Nous voici propriétaires d'un député nouveau, non d'une personne du citoyen Brialou, lui qui n'est qu'un vilain vilain.

Si l'on eût dit, il y a six semaines, à Brialou : Tu seras député ! Il est probable, et est certain que ce brave tisseur aurait fait un bond à ébranler sa soupente. Mais l'intérêt de cette élection bizarre est moins dans la nomination de Brialou lui-même que dans la déconvenue de quelques habiles qui espéraient recueillir la succession de feu Bonnet-Duverdier.

Il est évident pour nous que M. Marc Guyaz qui a créé et mis au monde le comité d'où est sortie l'élection Brialou, aussi bien que M. Portalis qui a mis au service de ce comité l'influence du Petit Lyonnais, s'attendaient l'un ou l'autre à se voir préférer à un obscur tisseur dont les destinées politiques semblaient finies depuis longtemps.

M. Marc Guyaz a de l'intelligence et du talent, M. Portalis n'en manque point non plus ; le premier avait terrassé le Comité Central avec l'élection Duverdier, le second avait doté l'Alliance républicaine d'un organe important, tous deux s'étaient répandus en discours et en larmes sur la tombe du calomnié de l'opportunisme, la saine logique et la bonne justice exigeaient donc que MM. Guyaz ou Portalis vissent leurs noms proposés à l'adoration des radicaux socialistes.

Par quelle bizarrerie, par quelle fortune contraire, ces deux candidats que désignaient leur capacité et leur influence ont ils échoué au port ?

M. Portalis, présentant un échec, avait eu soin, il est vrai, de décliner des suffrages qui lui semblaient trop verts, mais cette aimable ruse n'a trompé personne.

Quant à M. Guyaz plus confiant on moins astucieux, il a avalé le calice jusqu'à la lie, en entendant sortir de la réunion préparatoire de la Rotonde le nom invraisemblable de Brialou.

Il s'agissait de faire contre mauvaise

Le compagnon Gauthier. — Mais nous ne ferons rien de bon, en hurlant ainsi comme des sourds.

Le compagnon Bernard. — Qu'importe, nous ne voulons rien faire, puisque nos principes sont de défaire.

Kropotkine. — Il a raison, restons fidèles à nos doctrines ; l'anarchie n'est qu'une vaste entreprise de démolition.

L'anarchie sociale

Le président. — Accusé Jean Hiroux, reconnaissez-vous s'avoir dérobé une douzaine de cotelettes chez le boucher X...

Jean Hiroux. — Parfaitement, mon président, fallait bien que je déjeune. D'autres en auraient pris six, mais j'ai bon appétit, et il me fallait la douzaine : à chacun suivant ses besoins.

Le président. — Vous auriez pu les payer.

Jean Hiroux. — C'est contraire à mes principes. Ce qui appartient à un, appartient à tous.

Le président. — Après cela, vous avez enlevé un costume complet de l'étalage d'un tailleur.

Jean Hiroux. — Certainement, faut bien que je m'habille. Mon paletot était percé au coude.

Le président. — Vous n'avez pas plus songé à payer les habits que le déjeuner ?

Jean Hiroux. — Pour qui me prenez-vous : la propriété universelle, voilà mes convictions.

Le président. — Enfin vous avez paletot de vive force dans une maison habitée.

Jean Hiroux. — On ne voulait pas m'ouvrir.

Le président. — Et vous vous êtes installé dans la plus belle chambre de la maison.

Jean Hiroux. — Sans doute, faut bien

fortune, bon cœur, et nous reconnaissons qu'en cette occurrence, les deux candidats émancipés ont soutenu héroïquement la cause du plus heureux des trois. M. Portalis notamment, avec une ardeur généreuse et une conviction qui faisait sourire, n'a pas cessé un seul jour, de batailler en faveur de l'arrivée de ce député au Palais-Bourbon marquerait une ère nouvelle pour la démocratie.

Nous attendrons l'ère en question, avec une impatience mal dissimulée, mais ce qu'il est bon de retenir de cette aventure que l'on pourrait appeler le scrutin des dupes, c'est que plus on usera de courtisanes, plus on usera de la démocratie avancée, plus on lui traversera de guirlandes et de couronnes, moins les flagorneurs et les flûtistes seront récompensés de leurs genuflexions et de leurs dithyrambes, ce qui n'est du reste que légitime, — comme nous allons le démontrer.

Voilà des hommes de mérite et de talent, doués d'une réelle valeur personnelle, qui ne cessent de crier à tous ces socialistes : Vous êtes braves, vous êtes grands, vous êtes souverains, vous êtes sublimes ! Vous réunissez en vous toutes les qualités éminentes du philosophe, de l'orateur, de l'écrivain et du penseur... Qu'arrive-t-il ? Il arrive que ces électeurs ainsi flagornés matin et soir, prennent une véritable indigestion d'encens ; qu'ils finissent par croire à la vérité de ces platitudes et que, se croyant sérieusement les plus intelligents, les plus savants et les plus malins, ils se disent avec une logique irréfutable : Puisque nous sommes si forts que cela, puisque nous réunissons en nous toutes les vertus, tous les talents et toutes les sciences, nous serions bien sots d'aller prendre un député, en dehors de notre cercle d'illustrations radicales.

MM. Guyaz et Portalis nous proclamant impeccables et infailibles. C'est bien, nommons Brialou. Et l'on nomme Brialou.

La fable dit que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute. Cette morale n'est pas toujours vraie. Il arrive des cas où le corbeau ne lâche pas son fromage, pendant que le renard court encore, — et le scrutin de dimanche en est une preuve.

L'élection Brialou est une élection ridicule, cela va sans dire. Mais, quoique nous lui eussions préféré celle de Brugnot, elle a du moins le mérite d'être conséquente dans une certaine mesure, avec ses origines.

Les grands prêtres qui cherchent à vivre de l'autel démagogique ont dit au peuple : Tu es souverain, tu es Jehova, tu es Dieu ! Ce dieu s'est fait député dans

que je me loge. Et puis j'ai aimé le confortable, c'est dans mon caractère.

Le président. — Mais au moins auriez vous pu ne pas dévaliser les tiroirs.

Jean Hiroux. — Le propriétaire oubliait de m'offrir sa bourse ; nous avons partagé. Oh pas grand chose, un peu d'argent de poche, histoire de rigoler.

Le président. — Vous ne devriez pas avoir besoin d'argent, puisque tout vous appartient.

Jean Hiroux. — On a des étrennes à donner, et puis, j'ai le respect du mastroquet.

Le président. — Ainsi vous entendez vous faire nourrir, habiller, loger...

Jean Hiroux. — Et blanchir, n'oublions pas le blanchissage... Qui non président, nourrir, habiller et blanchir par la société. Elle me doit bien ça !

Le président. — Que lui donnez-vous en échange ?

Jean Hiroux. — L'agrément de me posséder.

Le président. — C'est peu. Ne pourriez vous au moins travailler ?

Jean Hiroux. — Non, le travail me fatigue. Et puis je vous l'ai déjà dit, cela ne rentre pas dans mes principes anarchistes : manger et boire, voilà mes besoins, tandis que travailler n'est pas dans mes facultés.

Le président. — Voyez-vous une différence entre l'anarchie et le brigandage ?

Jean Hiroux. — Sans doute ; le brigandage vous envoie au bagne, tandis qu'avec l'anarchie on a des chances d'être député.

Le président. — Et vous vous êtes installé dans la plus belle chambre de la maison.

Jean Hiroux. — Sans doute, faut bien

la personne d'un Brialou quelconque, créé à sa ressemblance et à son image. Quant aux grands prêtres, ils ramassent les miettes du festin, s'il en reste.

MENUE MONNAIE

La grande surprise de la semaine a été sans contredit, le manifeste de Jérôme Plon-Plon, dont nous nous sommes occupés plus haut. Comment un prince aussi timide a-t-il pu se décider à cet acte d'audace, que rien ne pouvait faire prévoir ? Quelle main l'a poussé, quelle mouche l'a piqué ?

Sont-ce les temps carnavalesques qui l'ont incité à ce coup d'éclat ? Est-ce une crise nerveuse, un prurit littéraire, la nostalgie de l'obscurité, le besoin de se faire remarquer ? Les versions les plus contradictoires circulent sur cette algarade qui a surpris les plus intimes familiers du prince. Et cependant, il s'est passé, ces jours derniers, un petit événement futile en apparence, mais qui, étant données les anciennes relations de Son Altesse, ne pouvait manquer d'avoir une grave influence sur ses décisions et de précipiter ses desseins. Cet événement le voici en quatre mots : Cora Pearl avait opéré sa descente à Monaco ! on avait vu cette vieille hétéra rôder autour du Trente et quarante, avec des allures de sphinx, qui masquaient quelque grand projet.

Quand Puitspeltz signala dans le Courrier l'apparition de cette antique Egérie de la maison Pompéienne et du Palais-Royal, — il nous vint comme une idée qu'il y avait quelque chose là dessous. Ce quelque chose était le manifeste de Plon-Plon !

Cora Pearl, lasse de son exil, voulait régner sur la France, et Plon-Plon, bon nègre, s'employait de son mieux à satisfaire ce désir légitime, dans une proclamation remplie d'allusions transparentes.

Nous n'en voulons pour preuve que la première phrase : La France languit ! Evidemment, cela n'aurait aucun sens, si on ne lisait entre les lignes : Cora languit !

Quoi qu'il en soit, Plon-Plon est sur la paille humide (lisez canapé), et il endure les amertumes de la captivité pour une frasque un peu légère, à son âge.

Mais que ne souffrirait-on pas pour la femme qu'on aime ?

Il est décidément bien difficile d'être tranquille, — même après sa mort.

Après les funérailles solennelles de Gambetta, après le tribut d'hommages et de regrets payés à l'illustre tribun qui fut le principal ouvrier de la République, on pouvait penser que sa dépouille reposerait en paix, entourée du pieux souvenir de ses amis et de l'estime de ceux de ses adversaires qui ne polémièrent pas dans le ruisseau.

Eh bien non, les savants, les praticiens, les médecins, les chimistes se sont emparés du cadavre : ils l'analysent, ils le dissèquent, ils le dépècent, et les journaux sont remplis de discussions physiologiques sur la question de savoir si Gambetta est mort de la médecine ou de la chirurgie.

Il fallait l'opérer, disent les uns. Il fallait le purger, répliquent les autres ; Pourquoi avoir arrêté la suppuration de la blessure ?

On a eu tort de le laisser coucher, on a eu tort de le laisser promener en voiture, il eût mieux valu le soigner comme ci, ou comme ça ; suivant la méthode Allemande ; non, suivant la méthode Anglaise ; non, l'Ecole de Paris est de mon avis ; permettez j'ai pour moi la Faculté de Leipsik... Et ainsi de suite.

Il n'est pas jusqu'à un apothicaire qui n'imprime à la quatrième page des journaux : Gambetta est mort, pour n'avoir pas fait usage des pilules dépuratives que j'offre à ma clientèle, au prix de etc.

Eh bien, disons le franchement, aujourd'hui que Gambetta repose à plusieurs pieds sous terre, dans cette sérénité du tombeau où les débats de la chirurgie et de la médecine lui sont singulièrement indifférents, nous éprouvons une véritable répugnance et un réel dégoût devant ces discussions pathologiques, dont on encombre les journaux.

Que des organes spéciaux s'en occupent, que des médecins, dans leurs laboratoires, que des professeurs, dans leurs cours, cherchent à s'éclairer et à découvrir la cause réelle du mal qui a emporté un homme de quarante ans en pleine force d'âge, — il peut sortir de ces études quelque lumière nouvelle et quelque bien pour l'humanité souffrante.

Mais que des feuilles de boulevard, telles que le Gaulois ou le Figaro, nous servent, tous les jours, les entrailles de Gambetta, nous parlent matin et soir, du cœcum, du gros intestin de la fosse iliaque, etc. pour mettre en lumière les connaissances spéciales de quelques praticiens vaniteux et affa-

més de publicité, — vrai, cela nous semble aussi médiocrement ragoutant que peu digne du respect dû à un mort, — que l'on traîne ainsi sur des tables de dissection.

Ah que nous comprenons bien, aujourd'hui, les avantages de la crémation !

Mieux vaut le bûcher que l'abattoir !

Reconnaissons d'ailleurs que les médecins ont beau jeu, dans ce mois de janvier 83, et que les embaumeurs peuvent compter sur de jolis bénéfices.

On se porte mal, parmi les personnages de marque. L'empereur Guillaume commence à trouver lourd le poids de ses quatre-vingt-cinq ans, et à plusieurs reprises, le bruit de sa mort a couru dans les dépêches. Il ne faudrait pas s'étonner outre mesure si, un de ces quatre matins, la dépêche n'était pas démentie. Son grand chancelier Bismarck est moins atteint. Cependant il souffre de névralgie si lui ont donné l'idée de laisser pousser sa barbe, en guise de foutard. Le feld-maréchal de Moltke demeure encore solide à son poste d'observation, d'où il ne quitte pas des yeux l'Alsace-Lorraine, mais il est probable que le clocher de Strasbourg durera plus que lui. Quant à l'empereur de Russie, sa robuste constitution et sa jeunesse n'inspireraient pas de craintes ; n'étaient les bombes nihilistes qui retardent toujours la fameuse date du couronnement.

Les bulletins de santé sont donc médiocres, dans les cours de l'Europe, et les journaux cléricaux qui nous ont raconté, avec une satisfaction mal déguisée que c'était le doigt de Dieu qui avait frappé Gambetta et la République en sa personne, ne seront-ils pas un peu embarrassés quand le doigt de Dieu s'abaissera sur un des représentants ou des serviteurs de la monarchie ?

Maintenant il y a de vrais malades et de faux malades.

Parmi ces derniers, nous devons citer l'astucieux Stanley qui, prétextant une fièvre quelconque, pour cacher ses manœuvres, vient de débarquer subrepticement au Congo avec une cargaison formidable.

Il s'agissait pour Stanley de damer le pion à son ennemi intime de Brazza.

Stanley ne supporte pas l'idée, en effet, qu'un autre que lui ait découvert l'Afrique, ni pris un bain dans le Congo. Vous rappelez son algarade inconvenante vis-à-vis de notre compatriote, auquel il ne put guère reprocher que de ne pas être chaussé d'escarpins vernis, en plein Sahara.

Aujourd'hui notre Américain enragé qui n'avait guère à se plaindre cependant de l'accueil de la France, semble accentuer son hostilité, et les journaux Anglo-Américains ne craignent pas de publier une sorte de déclaration de guerre contre M. de Brazza.

En dépit de ces fanfaronnades, nous pensons que l'Afrique est assez grande pour deux et que MM. Stanley et de Brazza pourront s'y loger, sans se rencontrer comme au coin du boulevard Montmartre.

Mais il n'en reste pas moins une morale à tirer de cet incident : à savoir que nous devrions être, en France, plus ménagers de notre enthousiasme, de nos réceptions, de nos banquets et de nos toasts pour de « nobles étrangers » qui, le dos tourné, n'ont rien de plus pressé que de nous tirer aux jambes, et ne savent pas même pratiquer la vulgaire reconnaissance de la digestion.

NOS AVOCATS

Nous venons d'en voir défiler quelques uns dans le procès des anarchistes. Par une curieuse coïncidence tous avaient été choisis dans le bataillon le plus sacré de la réaction militante. Un seul représentait l'antipode du cléricisme royaliste : M. Laguerre du barreau de Paris ; Ajoutons vite que le gouvernement n'y gagnait rien, et que ce républicain socialiste constituait en somme son plus rude adversaire.

Et alors, chose étrange, dans cette escouade de jeunes soldats pressés, — trop pressés de passer caporaux, ça été une course au clocher à qui arriverait beau premier, en passant sur le corps de cette pauvre République qui n'en pouvait mais. La cavalcade a été complète : les anarchistes, tous de petits saints ; le gouvernement était le seul coupable... et les jeunes défenseurs le lui ont fait bien voir. On aurait dit, à les entendre, ou qu'ils voulaient, une fois pour toutes, se concilier la bienveillance définitive de ces messieurs inamovibles, ou qu'ils prenaient leurs premières dispositions pour poser une candidature dans le quartier de Fourvières. Tant et si bien qu'après deux heures de plaidoiries, aussi virulentes que brillantes, le président était obligé de demander à l'avocat : — Pardon ; de qui venez-vous de prendre la défense ? ou bien que, le lendemain de son sermon pathétique, un autre avocat était forcé de prendre la parole pour faire passer au susdit président

la liste de ses clients : la veille il avait parlé de tout : du bon Dieu sur sa croix, de M. Grévy, de Gambetta, de Brialou, de son roy, mais il avait seulement oublié qu'il avait cinq clients à défendre.

Et partant de ce principe que ce procès était une simple réclame anti-républicaine, il est aisé de se figurer ce qu'il était devenue une défense ainsi comprise. A ce point que le Commissaire de police lui-même, — je ne parle pas du procureur de la République, c'est pain bénit de l'accablé de projectiles aussi désagréables que littéraires, — que le Commissaire de police a dû accompagner sur la sellette, sous ce curieux prétexte qu'il refusait de donner le nom des agents secrets dont il disposait pour savoir ce qui se passait dans les réunions anarchiques.

Et lorsque ce fonctionnaire, — qui a fait exécuter les décrets ne l'oublions pas, il en porte la peine quand l'occasion se présente, — est venu dire « mais messieurs, si je dévoile le nom de mes agents, il n'y a plus de police possible, ça a été un folle général de toute la guerre escodée. Nos futurs successeurs de Berryer — au moins par les opinions politiques — bondissaient d'indignation ! De la police ! on fait de la police ! contre ces pauvres anarchistes ! On se cache pour tâcher de savoir ceux qui s'agitent en ville ! Des agents qui cherchent péniblement à saisir le fil de leur odieuse association se déguisent ! leur chef refuse de les faire connaître ! Il assume la responsabilité des renseignements qu'il apporte ! Où allons nous ? Décidément il n'y a que la République pour offrir un tel spectacle !

Le fait est que ce n'est que sous le régime actuel qu'on a vu perdre ainsi le bon sens et le bon goût. Profiter d'un procès de préservation publique contre des gredins et des fanatiques, pour traîner dans la boue le gouvernement qui tâche de défendre la société contre des attentats odieux et qui, sans son énergie — trop tardive, — n'auraient été que le prélude d'attentats plus graves encore, oublier toute justice et toute mesure, oublier le procès lui-même pour ne se laisser guider que par... je ne dirai pas des haines, le mot ferait rire — que par des vanités puériles et le besoin de faire du bruit et de se prouver à soi-même qu'on peut se flatter de compter dans le parti de l'opposition, ce n'est pas faire œuvre d'avocat et, surtout, d'avocat conservateur.

Après ces brillants, inutiles et fâcheux plaidoyers, que ces messieurs se persuadent que la République n'en est pas plus malade : — nous n'en dirons pas autant il est vrai, des clients si singulièrement défendus.

La magistrature élective

Jusqu'à Jules Roche qui courbe la tête et brûle ce qu'il a adoré. La magistrature élective qui, à la dernière session, réalisait le rêve, l'idéal, l'Eden de la justice impartiale, indépendante et économique, n'est plus qu'une pelée et une galeuse dont le principal mérite, jusqu'à présent, a été de couper en herbe toute tentative de réorganisation judiciaire.

Mon Dieu ! c'est exactement ce que nous prétendions quand... les amis de M. Jules Roche nous traitaient de réactionnaires. Enfin ce législateur radical a trouvé, lui aussi, son chemin de Damas : Il est plus noble et surtout plus difficile de confesser une erreur que de s'y obstiner, nous ne lui garderons pas rancune et nous sommes heureux, en somme, que revenu au bon sens, il apporte à la thèse qui a toujours été la nôtre, l'autorité de son talent net et précis.

Il est vrai que maintenant le voile réactionnaire avec nous et que ses anciens copains lui jettent, à son tour, la pierre. Nos radicaux Lyonnais sont plus que jamais partisans de l'élection : M. Portalis la veut et M. Brialou va la demander sinon avec éloquence, du moins avec une ténacité indomptable.

Il pourra, d'ailleurs, donner comme exemple de la beauté future de l'institution qu'il réclame le tableau probable des élections judiciaires à la Guillotière. On voit d'ici l'Alcazar, une réunion préparatoire pour choisir les candidats au tribunal de Lyon, et sans être prophète on a le droit de prévoir une petite pétaudière dans le genre de celle-ci :

Un citoyen à la tribune. — Citoyens, envoyez des noms pour former le bureau. — Tony Loup, Bordat ! Marc Guyaz ! Oui ! non ! cris d'animaux : cent anarchistes au premier rang pour le coup de poing. Bref, Bordat est nommé président. Bordat. — Je ne suis pas pour les présidences, mais comme c'est moi le président, j'accepte, je propose Cyvoct président d'honneur. Le peuple souverain. — Oui ! oui !

Bordat. — Y-a-t-il des candidats au poste de président du tribunal ? qu'ils viennent se montrer.

Polyte. — Combien que ça gagne ? Bordat. — Dix mille francs.

Polyte. — Citoyens, faites une affaire, je prends la place à moitié prix ! je suis un bon !

Gugusse. — Te connais donc la loi ? Polyte. — Si je la connais ? j'ai été condamné douze fois, dont dix politiquement !

Bordat. — Citoyens ! acceptez-vous la candidature du compagnon Polyte ? Bernard. — Condamnera-t-il ceux qui feront sauter quelques assommoirs, pour donner une leçon aux bourgeois ?

Polyte. — Ah ! j'aimerais autant qu'on fit rien sauter : quand on est mort, c'est pour longtemps.

Bernard. — Alors n'en faut pas ! à bas Polyte, c'est un bourgeois !

Polyte. — Mince alors ! c'est la première fois qu'on m'accuse de ça !

Bordat. — A un autre ! Gugusse. — Alors moi ! tout bourgeois qui s'amène au tribunal sera salé, je vous en donne mon billet.

Bernard. — Condamnes tu à payer les loyers ?

Gugusse. — Attends pour voir ! je commencerai par ne plus payer le mien ! je sais bien que les huissiers ne viendront pas m'embêter, sans ça je les dégomme. Vlan !

Bordat. — Des huissiers ! Tu es encore aux huissiers ! Tu t'arrêtes à ça.

Gugusse. — Eh non ! je m'arrête au traitement. Le reste, j'y abandonne tout au peuple, au peuple que j'aime, au peuple qui ne doit plus souffrir, au peuple qui en a assez des bourgeois, des propriétaires, des créanciers, de tout... Vive la sociale !

Bordat. — Je mets aux voix la candidature Gugusse.

Tout le peuple souverain. — Adopté ! Bordat. — Passons au procureur de la République.....

Comme vaudeville, ce serait peut-être nouveau, mais comme magistrature ça laisserait par trop à désirer. Un M. Brialou député, cela va encore : il ne fait ni bien ni mal, attendu qu'il ne fait absolument rien dans une assemblée parlementaire ; mais M. Brialou président de la première Chambre du Tribunal, M. Brialou rendant des jugements motivés ! Mizeu !

L'HOSPITALITE DE NUIT

En attendant que les anarchistes réalisent la révolution sociale qui doit permettre à tout bon compagnon de vivre « suivant ses besoins et de travailler selon ses facultés », des philanthropes plus pratiques ont organisé à Lyon, depuis deux ans, une œuvre de bienfaisance, digne de tous les encouragements et de tous les concours.

L'œuvre de l'hospitalité de nuit installée à Lyon, rue de Précy, offre à tous les malheureux en quête d'un abri, un refuge où ils peuvent trouver le repos, la chaleur, la propreté et un premier secours contre la misère.

Le premier compte rendu, publié l'an dernier, constate que les lits de l'asile de Précy n'ont jamais manqué d'hôtes, ni de pensionnaires.

Plus de six mille infortunés appartenant à toutes les nationalités, à toutes les professions, ont pu s'y reposer et s'y réchauffer, pendant ces heures sombres où l'infortune est plus noire et le dénuement plus lugubre. Bien des découragements, bien des désespoirs ont trouvé là une assistance et un réconfort, et l'on peut dire, sans tomber dans le mélodrame, que l'hospitalité de nuit arracha plus d'un cadavre au Rhône.

Aujourd'hui l'asile est trop petit, les lits trop rares. Il s'agit d'agrandir le Refuge et d'augmenter le nombre des couchettes. A cette intention, les membres de cette œuvre méritoire ont organisé une fête musicale, où ils espèrent trouver les ressources nécessaires à toutes ces améliorations.

Le concert aura lieu le 28 janvier au Théâtre Bellecour, avec le concours de Mlle et de Mlle de Belocca.

Ces deux noms ne demandent pas de longue glose. Planté est le merveilleux artiste dont le talent semble grandir, à chaque audition. C'est l'un des rares virtuoses qui sache faire chanter le piano, en promenant sur ses touches ordinairement froides et sèches des doigts d'une agilité étonnante et d'un charme prestigieux.

Quant à Mlle de Belocca, son talent consacré par les applaudissements de tous les dilettanti de l'Europe nous dispense de plus d'éloges.

Il suffit d'ailleurs de dire aux Lyonnais dont la charité est inépuisable : Vous irez entendre grand artiste et vous accomplirez une bonne œuvre, — pour que sans plus de phrases, le succès soit assuré et que, les malheureux se réjouissent par avance d'un nouveau soulagement qui ne leur faillira pas.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris 17 Janvier 1883.

Les acheteurs subissent une nouvelle déception, le mouvement de la hausse si vivement conduit la semaine dernière a avorté comme les précédents; on offre le 5 0/0 à 415 42, le 3 0/0 à 79 17, l'Amortissable à 80 15, la Banque de France à reculé à 5,330, le Foncier à 1,300, Banque de Paris à 985, le Lyon à 1,535, le Midi à 1,090, le Nord à 1,825, l'Orléans à 1,230, le Suez à 2,240, le 5 0/0 Italien à 86 50, l'Unifiée Egyptienne à 357, le 5 0/0 Turc à 41 50, la Banque Ottomane à 719.

Le 26 courant le Crédit Foncier de France met en souscription publique 600 000 obligations foncières au prix de 330 francs, remboursables à 500 fr. et rapportant 15 fr., soit, 4 70 0/0 en tenant compte de la prime de remboursement. Le prix d'émission, 330 francs, est payable 20 fr. en souscrivant le 25 janvier; 20 fr. à la répartition du 1^{er} au 10 mars, 100 fr. du 1^{er} au 15 juillet 1883, 100 fr. du 1^{er} au 15 janvier 1884, 90 fr. du 1^{er} au 15 avril 1884. On peut moyennant le versement intégral de 530 fr. souscrire des obligations entièrement libérées, dont l'intérêt partira du 1^{er} janvier 1883.

Un droit de préférence est accordé dans la répartition aux souscripteurs d'obligations libérées. La réduction, s'il y a lieu, portera sur les souscriptions d'obligations non libérées.

Nos lecteurs nous sauront gré de revenir sur cette importante émission. Contentons-nous pour aujourd'hui, de constater que les nouveaux titres sont demandés sur le marché en banque avec une prime de 3 à 3 50.

Les **Névralgies**, les **Migraines** et les **maux de dents** sont guéris **instantanément** par la **Nervine Fournon**. Il suffit de faire plusieurs fortes inspirations par les narines pour guérir les névralgies et les migraines les plus violentes ou de mettre un bourdonnet d'ouate imbibée de nerfine dans la carie pour guérir les maux de dents. Dans tous les cas la guérison est assurée en moins de 5 minutes. Instruction détaillée à chaque flacon. — Exiger la signature Fournon pharmacien. — Dépôt à Paris, 24, rue Bochechouart et à Lyon à la pharmacie des Terreaux, 9 place des Terreaux; à la pharmacie Bertrand aîné, 21 place Bellecour, et à St-Etienne chez M. Extray pharmacien.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Le Jeudi 25 Janvier 1883

à 600,000 Obligations Foncières

Emises à 330 francs

Remboursables à 500 fr. rapportant 15 fr.

Soit: 4 fr. 70 c. 0/0

En tenant compte de la Prime de remboursement

LE PRIX D'ÉMISSION: 330 FR.

EST PAYABLE:

- 20 fr. en souscrivant, le 25 janvier;
- 20 fr. à la répartition, du 1^{er} au 10 mars;
- 100 fr. du 1^{er} au 15 juillet 1883;
- 100 fr. du 1^{er} au 15 janvier 1884;
- 90 fr. du 1^{er} au 15 avril 1884.

Total: 330 fr. avec faculté d'anticipation totale à toute époque.

On peut, moyennant le versement intégral de 330 francs, souscrire des Obligations entièrement libérées, dont l'intérêt partira du 1^{er} janvier 1883.

Un droit de préférence est accordé dans la répartition aux souscripteurs d'obligations libérées. La réduction, s'il y a lieu, portera sur les souscriptions d'obligations non libérées.

La répartition des 600,000 obligations sera faite du 1^{er} au 10 mars 1883.

Ces 600,000 obligations foncières remboursables en 98 ans et qui reproduisent le type depuis longtemps connu et apprécié des Obligations de Chemins de fer, sont gagées par des prêts hypothécaires et garanties, en outre, par le capital social du Crédit Foncier de France, — 155 millions entièrement versés.

Les intérêts sont payables les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet au Crédit Foncier de France, chez les Trésoriers-Général, chez les Receveurs particuliers des Finances et chez les Représentants du Crédit Foncier à l'Étranger.

La SOUSCRIPTION sera OUVERTE le Jeudi 25 Janvier 1883

A PARIS:

Au **Crédit Foncier de France**, rue des Capucines, 19.

DANS LES DÉPARTEMENTS:

Chez **MM. les Trésoriers-payeurs généraux**;

Chez **MM. les Receveurs particuliers des Finances**;

Chez **MM. les Directeurs** des Succursales du Crédit Foncier. La souscription sera close le même jour.

On peut souscrire dès à présent par correspondance, en envoyant les fonds sous pli recommandé, des obligations libérées de 330 francs ou des obligations libérées seulement du versement de 20 francs.

Toutefois les souscriptions, par correspondance, d'obligations libérées de 20 francs, ne sont reçues que pour 2 obligations et au-dessus. — Les souscriptions par liste ne sont pas admises.

La Banque **Henri de Lamonta**, propriétaire de la *Gazette de Paris*, 59, rue l'about à Paris reçoit sans frais, dès à présent, les souscriptions aux **Obligations du Crédit Foncier**.

Banque Générale de Lyon

8 et 10, Rue de la Bourse

Les Souscriptions aux Obligations foncières du **Crédit Foncier de France** sont reçues, dès maintenant et *sans frais*, aux guichets de la **BANQUE GÉNÉRALE DE LYON**, 8, et 10, Rue de la Bourse.

HORLOGERIE HEMMEL HORLOGIER DE LA VILLE DE LYON

67, Avenue de Noailles, 67

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un **GRAND ASSORTIMENT** de **Pendules, Garnitures** de tous styles.

PENULES DE VOYAGE de divers modèles

Montres en tous genres. — **Spécialité de Chronomètres** avec bulletin d'Observatoire.

La Maison a toujours en magasin des **HORLOGES** pour édifices et Bâtimens scolaires.

Le tout marqué en **chiffres connus**.

Diabétiques!! Le pain de gluten, fabriqué par M. Sambet, place de la Miséricorde, 12, est le seul que les malades mangent avec plaisir, il est indispensable à l'exclusion de tous autres aux diabétiques, gastriques, dyspeptiques. Cuisson tous les jours, pâtes et farine de gluten.

GUÉRISON prompt, sans mercure, des **maladies**

secètes et des **affections de la peau** par le **ROB SAVARESI**. S'adresser à la **PHARMACIE RUE VIEILLE-MONNAIE, 19**, à Lyon.

En vente à l'Agence générale de Publicité V. FOURNIER

14, rue Confort, LYON

et à ses succursales de { SAINT-ÉTIENNE, 6, rue Sainte-Catherine.
GRENOBLE, place Grenette, passage Teissière.

BILLETTS DES LOTERIES

DE LA

SOCIÉTÉ DE TIR

De la TOUR-DU-PIN (Isère)
120,000 Billets seulement
GROS LOT: 20,000 FR.
Et 600 Lots gagnants montants à 30,000 Francs.

CAISSE DES ÉCOLES

Du XVIII^e arrondissement de Paris
100,000 Billets seulement
GROS LOT: 10,000 FR.
Et nombreux Lots consistants en Objets d'art offerts par nos meilleurs artistes

PRIX DU BILLET: 1 FR.

NOTA. — Envoi *franco* par la poste, contre le prix du billet, plus 15 cent. jusqu'à 3 billets; 30 cent. de 3 à 10; 45 cent. de 10 à 15; 60 cent. de 15 à 20. — GROS ET DÉTAIL. Remise importante sur la vente en gros.

A vendre à l'amiable

GRAND VIGNOBLE dans la Gironde, crû 1^{er} bourgeois, à 6 kilomètres du boulevard de Bordeaux, avec habitations confortables et vastes dépendances, bois, terres et prairies, dans les graves sablonneuses et indennes du Bordelais, le réfractaire au phylloxéra pour le moins autant que le sable d'Aigues-Mortes, d'un revenu net actuellement de 30,000 fr. dans 3 ans de 50,000 fr. et dans 10 ans de 100,000 fr.

Contenance garantie plus de 200 hectares en un seul tènement, bon site, air sain, le plus doux climat de la Gironde, pays de chasse

Prix: **600,000 fr.**, avec facilités de paiement.

Aux agences forte commission, en cas de vente par leur intermédiaire.

S'adresser à M. **BLANC**, propriétaire à **Brown-Léoguan** (Gironde).

ACCOUCHEUSE

M^{me} V^e **YVERNAT**

3, rue Vieil-Remversé, 3, LYON

Angle de la rue du Doyenné, Quartier Saint-Georges
Vaccine et tient des pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion. — Renseignements par correspondance. — Connaît l'Allemand.



Sirop Codéine Toiu Zed

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de **Coqueluche, Insomnies, etc.**; contre la **Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.**

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^{is}.

SEUL GUIDE DE L'ÉTRANGER

En vente à l'Agence générale de Publicité

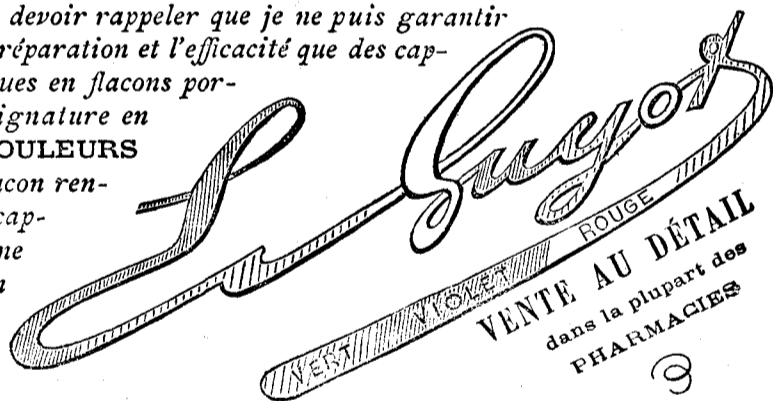
14, rue Confort, Lyon.

RHUMES - TOUX - BRONCHITES
ASTHMES - CATARRHES - PHTISIE

CAPSULES GUYOT

Contiennent le goudron médicamenteux pur et se digèrent très facilement

Je crois devoir rappeler que je ne puis garantir la bonne préparation et l'efficacité que des capsules vendues en flacons portant ma signature en **TROIS COULEURS**
Chaque flacon renferme 60 capsules et une instruction spéciale.



VENTE AU DÉTAIL
dans la plupart des PHARMACIES

CIDRE Nous envoyons franco et absolument gratis la méthode détaillée pour fabriquer soi-même, sans ustensile particulier, les **Cidres, Bières, Vins de raisins secs** de 6 à 15 centimes le litre **Liqueurs, Cognac, Rhum, Kirch**; etc. 50 0/0 économique. Ecrire à C. **BRIATTE Fils et Cie**, négociants, à Prémont, près Bohain (Aisne). Ajoutez 15 centimes pour envoi franco.

ÉPILEPSIE

Guérison par le **GALIUM-VIDAL**, notice expédiée franco contre 1 fr. timbres-postes adressés Pharmacie Vidal, Montpellier et Bézier.

GUÉRISON

assurée des **DOULEURS** et **RHUMATISMES**, par la véritable **Pianelle végétale, Ouate de Pin et Huile de Pin**, qui sont employées dans les hôpitaux de Lyon, de France et de l'Étranger. — Vente exclusive: Maison **SCHMIDT-VERBIER**, pl. Bellecour, 5, Lyon, et dans ses succursales. — Brochure explicative envoyée franco sur demande.

Articles de Luxe et de Fantaisie
MON CASSET

Rue de la République (EX-RUE DE LYON) Rue de la République (EX-RUE DE LYON)

PAROQUINERIE - ÉVENTAILS

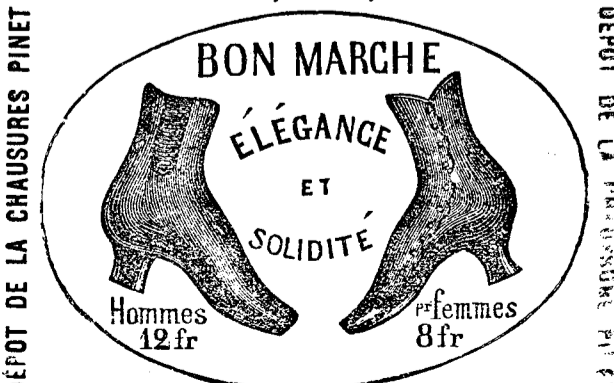
Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gibecière, etc. Necessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bonquets — Passe-Partout
Chapelles. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **TREBUÇIEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
SEMELLES LACROIX
Les seules à l'épreuve du froid et de l'humidité
2 fr., 2 fr. 50 et au dessous
GROS et DÉTAIL
Paris, 1, rue Aubert. — Exiger le nom **LACROIX**

AU LABOUREUR
Maison recommandée pour la bonne fabrication des
CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS



Maison **CASSET**, rue de la République 3